



ARRÊTÉ DU MAIRE N° 32 / 2022

**règlementant temporairement la circulation et
le stationnement
Travaux de raccordement aux réseaux
électrique et gaz au 7, route de Barr**

Le Maire de la Commune d'Innenheim,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande de la Société SOGECA sise 4, rue du Ried à 67850 HERRLISHEIM, en date du 21 juillet 2022,

Considérant que des travaux de raccordement aux réseaux électrique et gaz de l'immeuble collectif *Les Jardins de Léonie* sis 7, route de Barr à Innenheim seront réalisés à partir du 08 août 2022,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité des usagers et du personnel des entreprises intervenant sur le chantier pendant ces travaux ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

En raison des travaux de raccordement aux réseaux électrique et gaz de l'immeuble collectif *Les Jardins de Léonie* sis 7, route de Barr à Innenheim, la circulation des véhicules pourra être perturbée et sera règlementée comme suit, au droit du n° 7, **du 08/08/2022 au 19/08/2022** :

- la chaussée sera rétrécie ponctuellement autour de la zone des travaux avec mise en place d'un alternat par panneaux « sens prioritaire »
- le stationnement sera interdit de part et d'autre de la rue, au droit du chantier
- les piétons seront invités à prendre le trottoir d'en face

Article 2 :

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise SOGECA. L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la Commune d'Innenheim.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- Mme la Sous-Préfète de l'Arrondissement de Sélestat-Erstein
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Obernai
- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin
- M. le Chef de la Section des Sapeurs-Pompiers d'Innenheim
- L'entreprise SOGECA
- Publication sur le site internet de la commune et affichage
- Archives

Fait à Innenheim, le 25 juillet 2022

Le Maire,
Jean-Claude JULLY.

